



**CENTRE D'ART CONTEMPORAIN
LA SYNAGOGUE DE DELME**

Le centre d'art contemporain – la synagogue de Delme, recrute

**Une directrice / un directeur
Poste en CDI à pourvoir au début de l'année 2025**

Préambule :

Labellisé « Centre d'art contemporain d'intérêt national » en 2019, le centre d'art contemporain – la synagogue de Delme est situé en milieu rural, sur l'axe Metz-Strasbourg, à égale distance entre Metz et Nancy, à 100 km de la ville de Luxembourg et de la frontière allemande, au cœur de la région Grand Est.

Le centre d'art est installé dans une ancienne synagogue de style orientalisant construite à la fin du XIXe siècle. La synagogue cesse d'être un lieu de culte au début des années 1980 et devient un centre d'art en 1993. Le centre d'art se positionne dès le début comme un lieu d'excellence en matière artistique. Véritable laboratoire, lieu d'expérimentation et de prospection, la synagogue de Delme a développé une forte identité à travers plus d'une centaine d'expositions, des résidences d'artistes et un service des publics engagé auprès de tous.

Adjacente à la synagogue, la *Gue(ho)st House* est une commande publique conçue par le duo d'artistes Berdaguer & Péjus, qui abrite depuis sa création en 2012 les espaces dédiés à l'action culturelle et pédagogique du centre d'art.

Véritable phare de la création contemporaine en zone rurale, le centre d'art doit aux artistes son identité et son rayonnement sur la scène locale et internationale : François Morellet, Daniel Buren, Ann Veronica Janssens, Tadashi Kawamata, Marc-Camille Chaimovitz, Katinka Bock, Julien Prévieux, Yona Friedman, Eric Baudelaire, Edith Dekyndt, Susan Hiller, Peter Friedl, Falke Pisano, Jimmy Robert, Shilpa Gupta, Jean-Luc Moulène... et plus récemment, Tobias Spichtig, Merlin Carpenter, Camille Blatrix, Henrike Naumann, Magali Reus, Josephine Pryde ou Raphaëla Vogel... toutes et tous ont porté un regard singulier sur ce lieu, par la création d'œuvres en dialogue avec l'architecture et l'histoire si singulière de la synagogue de Delme.

Parallèlement aux expositions, le centre d'art gère un programme de résidences situé à Lindre-Basse, commune au cœur du Parc Naturel Régional de Lorraine et du pays des étangs, et accueille trois artistes ou collectifs d'artistes par an pendant trois mois chacun. Elles ou ils développent un travail de recherche et/ou de production en lien avec le territoire.

Plus largement, le centre d'art accompagne les artistes tout au long de leur parcours et porte une attention aux jeunes diplômés (F/H) dans leur entrée dans le monde professionnel.

Au cœur de la Lorraine et dans un territoire de faible densité, le centre d'art est particulièrement soucieux d'établir et de préserver un réel dialogue avec tous les publics qu'il accueille, dans une logique de proximité. Il accompagne des artistes dans le cadre d'interventions et d'ateliers en milieu scolaire et s'inscrit dans des dispositifs territoriaux d'intervention artistique en zone rurale.

Le centre d'art est régi sous statut d'une association de droit local (loi 1908) et bénéficie du soutien du Ministère de la Culture – D.R.A.C. Grand Est, de la Région Grand Est, du Département de la Moselle, de la Communauté de Communes du Saulnois, de la commune de Delme et de la commune de Lindre-Basse.

Le centre d'art gère un budget annuel d'environ 350.000,00 €.

Il est membre de DCA / association française de développement des centres d'art, Arts en résidence - Réseau national, de BLA! – association nationale des professionnels de la médiation en art contemporain et Plan d'Est – Pôle arts visuels Grand Est.

Missions et Responsabilités :

Placé.e sous l'autorité du Président et du conseil d'administration, s'appuyant sur l'arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier des missions et des charges relatif au label C.A.C.I.N. - centre d'art contemporain d'intérêt national, la directrice / le directeur du centre d'art devra assurer les missions suivantes :

Direction artistique :

Définir et mettre en œuvre un projet artistique et culturel ambitieux, assurant le développement de l'institution, qui prenne en compte le contexte local, régional, national et international. Assurer le commissariat d'expositions dans la synagogue, dans l'espace vitrine de la *Gue(ho)st House* et hors-les-murs notamment avec des projets développés avec les partenaires du territoire. Se positionner comme acteur ressource auprès de la scène artistique régionale par une attention, une écoute et un dialogue avec les artistes du territoire, qu'ils soient jeunes diplômés.é.es ou confirmé.e.s dans leur parcours. Prendre en compte les enjeux de la transition écologique, tant dans l'orientation du projet que dans ses modalités pratiques de mise en œuvre.

Droits culturels, travail avec et sur le territoire :

Mettre en résonance l'offre culturelle avec la culture de chacun, partant de la réalité vécue par les habitants sur l'ensemble des territoires, afin de permettre à chacun de participer à la vie culturelle dans le respect des droits culturels. Structurer et mettre en œuvre une politique à l'attention des habitants et concevoir et développer les outils adaptés. Structurer un programme d'accueil des scolaires par un projet d'accompagnement, de sensibilisation à l'art contemporain.

Encadrement d'une équipe :

Celle-ci est constituée de 4 personnes (4 ETP-CDI) : un.e responsable des publics et de l'accueil ; un régisseur, chargé de production ; une chargée de communication et d'administration ; une chargée d'accueil et de médiation.

Direction administrative et financière :

- assurer le pilotage administratif de l'association et notamment le suivi des demandes de subventions, l'organisation des conseils d'administration et assemblées générales ; rechercher des partenariats financiers complémentaires aux partenariats existants en lien avec la chargée d'administration
- Exemplarité en terme de prise en compte des droits des artistes -auteurs (contractualisation, rémunération, droits de présentation...)

Autres missions :

- mettre en œuvre et suivre la procédure de labellisation du centre d'art en Centre d'art contemporain d'intérêt national – CACIN, conformément au décret n° 2017-432 du 28 mars 2017 relatif aux labels et au conventionnement dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques – chapitre I – art.1 – alinéa 2.
- superviser et valider la conception de tous les outils de communication émanant du centre d'art ainsi que l'ensemble des outils pédagogiques.
- superviser en lien avec la commune de Delme et la commune de Lindre-Basse la maintenance, la veille technique et l'entretien des différents espaces du centre d'art : à Lindre-Basse l'atelier-résidence et à Delme l'ancienne synagogue, et la *Gue(ho)st House*, lieu d'accueil des publics inscrit dans une commande publique actuellement en voie de restauration dont la maîtrise d'œuvre est assurée par la commune de Delme, et dont la future direction du centre d'art devra assurer un suivi en tant qu'usager principal du bâtiment.
- veiller à l'inscription du centre d'art dans les réseaux régionaux, nationaux et transfrontaliers/internationaux

Profil du ou de la candidat/e et compétences requises

- Commissaire d'exposition expérimenté/e et/ou en responsabilités dans la conduite d'un établissement culturel relevant du champs des arts visuels.
- Très bonne connaissance de l'art contemporain et de ses réseaux au niveau national et international.
- Expérience professionnelle avérée dans les environnements institutionnels relevant du champ des arts visuels.
- Excellentes compétences rédactionnelles (attestées par la liste de ses publications, articles, catalogues).
- Très bon relationnel (capacité d'adaptation, d'écoute, de communication dans tous ses aspects) et goût pour le travail en réseau.
- Expérience managériale avérée pour encadrer une équipe de 4 personnes dans une dynamique de travail collective et un climat de confiance.
- Expérience de gestionnaire rigoureux/se, dans un contexte budgétaire contraint.
- Sens des relations publiques et partenariales pour la conduite de projets avec les collectivités territoriales et les partenaires institutionnels.
- Compétences en propriété intellectuelle dans le champ des arts visuels.
- Sensibilité aux enjeux de droits culturels, du développement des territoires, de la démocratisation culturelle et du développement des publics avec une attention particulière envers la jeunesse.
- Implication dans les enjeux de transition écologique.

Permis B obligatoire et véhicule nécessaire.

Maîtrise de l'anglais.

CDI 35h/semaine. La rémunération sera accordée en fonction de l'expérience et en cohérence avec la grille de salaire de la convention collective ECLAT (niveau cadre, coefficient 450).

Le poste est basé à Delme.

Poste à pourvoir au début de l'année 2025.

Calendrier de recrutement

Date limite de réception des candidatures : 15 décembre 2024

Les candidat/es pré-sélectionné/es pour un entretien seront prévenus/es à partir du **13 janvier**

Ils/elles devront remettre au Président du centre d'art un projet artistique et culturel de 10 pages maximum pour le **9 février**

Le jury de sélection se réunira afin d'entendre les candidat/es **courant mars**.

Candidature (lettre de motivation, CV détaillé) à adresser par courrier ou par mail à :

Monsieur Romain Leclère, Président :
Centre d'art contemporain - la synagogue de Delme
33, rue Poincaré 57590 Delme
administration@cac-synagoguedelme.org
en indiquant dans l'objet : « RECRUTEMENT DIRECTION »

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

- le centre d'art au 03 87 01 43 42
www.cac-synagoguedelme.org

- Emilie Royer, conseillère pour les arts visuels à la DRAC.Grand Est site de Metz, au 03 87 56 41 62, emilie.royer@culture.gouv.fr